

## AVIS PUBLIC

Édition du 11 novembre 2023

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1262-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1262-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de remplacer l'annexe « Q » pour interdire le stationnement entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 30 avril pour deux cases de stationnements situées le long du Centre Notre-Dame et de remplacer l'annexe « Y » pour limiter le stationnement à 2 h entre 8 h et 18 h du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre et interdire le stationnement en tout temps du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 novembre 2023.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier